



# LETTRE DU RESEAU PARATRIATHLON

Commission Nationale de Paratriathlon

LETTRE N°25 – FEVRIER 2017



La Lettre du Réseau Paratriathlon est un outil de partage d'informations à destination des personnes œuvrant pour le développement de la pratique du triathlon et des autres disciplines enchaînées par les personnes en situation de handicap

**CETTE LETTRE A VOCATION A ETRE DIFFUSEE AUPRES DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP ET AUPRES DE TOUS CELLES ET CEUX QUI OEUVRENT POUR LEUR PERMETTRE L'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE**

*L'entrée au programme paralympique de 2016 du paratriathlon a obligé le ministère en charge des sports d'attribuer la délégation de cette discipline. L'arrêté du 31 décembre 2012 stipulait que la Fédération Française de Handisport (F.F.H.) obtenait celle-ci pour la paralympiade 2013-2016.*

*Durant quatre années, une convention a été signée entre la F.F.TRI. et la F.F.H. Elle témoignait de la volonté des deux fédérations de faire vivre le paratriathlon. La F.F.H. était officiellement délégataire mais elle reconnaissait la compétence de la F.F.TRI. et lui subdéléguait la mise en œuvre technique de la discipline (développement de la pratique pour tous et préparation aux Jeux Paralympiques).*

*Depuis [l'arrêté du 31 décembre 2016 \(en lien ci-après\) accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport](#), la F.F.TRI. a reçu délégation pour organiser le paratriathlon (discipline de haut niveau) et le paraduathlon. C'est une reconnaissance de l'expertise, du savoir-faire et de l'expérience de la F.F.TRI. de 2013 à 2016 en matière de pratique pour les personnes en situation de handicap. Cette reconnaissance de notre ministère de tutelle salue également le travail des clubs et des organisateurs. Plus que jamais, cela doit nous amener à poursuivre l'accueil de tous les publics ainsi que la formation des technicien-ne-s et des éducateur-trice-s.*

## Page CLASSIFICATION sur le site FFTRI

Une nouvelle [page Classification](#) vient d'être mise en ligne sur le site internet de la FFTRI. **Elle rassemble tous les éléments importants concernant les classifications** : la réglementation, le processus, les catégories, les listes des athlètes classifiés au niveau national et international, les documents à fournir lors de la classification, etc.

De plus un petit « toilettage » des autres pages paratriathlon a été opéré. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

## RAPPEL : Formation Nationale Paratriathlon 2017 : 11 mars 2017 - Paris

Comme en 2016, une formation nationale paratriathlon sera organisée par la Fédération Française de Triathlon **le samedi 11 mars 2017 à Paris (Hôtel Campanile Porte de Bagnolet) de 10h00 à 17h00**. Les frais pédagogiques et le déjeuner seront offerts par la F.F.TRI. Les intervenants seront : Cyrille Mazure et Nicolas Becker (conseillers techniques nationaux à la F.F.TRI.), et Marc Gaviot-Blanc (référent Paratriathlon de la Ligue Rhône Alpes de triathlon)

Le programme abordera les différentes thématiques suivantes :

- Accueil des personnes en situation de handicap
- Outils mis à disposition des encadrants et organisateurs
- Stratégie pour le développement de la pratique
- Organiser une épreuve accessible
- Spécificités de l'entraînement des personnes en situation de handicap
- Classification des paratriathlètes

*Pour participer, il suffit de **s'inscrire avant le 1<sup>er</sup> mars 2017** en remplissant la [fiche d'inscription ici](#)*

## RAPPEL : Aide aux projets 2017

Une enveloppe de 3000 euros est prévue par la Commission Nationale Paratriathlon pour soutenir les meilleurs projets d'information, de formation, de découverte des activités enchaînées permettant le développement de la pratique du paratriathlon. N'hésitez pas à envoyer vos projets **avant le 15 avril 2016** à Cyrille Mazure [cmazure@fftri.com](mailto:cmazure@fftri.com). La Commission Nationale Paratriathlon attribuera une aide aux meilleures initiatives.

## Mises à jours et nouveaux documents ressources

Plusieurs documents ressources ont été récemment mis en ligne dans le [centre ressource paratriathlon](#).

Quelques mises à jour du cahier de préconisation ont été faite, notamment concernant les nouvelles catégories de handicap. Idem concernant les Questions Fréquemment Posées (couramment appelées FAQ), avec la version 2017.

Plus particulièrement à l'intention des paratriathlètes vous trouverez :

- Des fiches bonnes pratiques Natation – vélo – course à pied
- Une version traduite de la réglementation ITU 2017
- Une Version traduite de la réglementation des classifications internationales 2017

## Procédure de demande d'inscription sur les épreuves internationales (hors championnat)

Le calendrier international paratriathlon 2017 est accessible sur la page « [Event](#) » de site de l'ITU.

### [Procédure de demande d'inscription et de désinscription sur Coupe du Monde Paratriathlon \(PWC\)](#)

Afin de pouvoir la valider, toute demande d'inscription à une PWC est à faire, en ligne, impérativement 35 jours avant le premier jour de l'épreuve en remplissant le [formulaire de demande d'inscription 2017](#).

Vous devez également prendre connaissance de la procédure de [demande d'inscription et de désinscription sur PWC](#).

#### [Procédure de demande d'inscription et de désinscription sur Série Mondiale Paratriathlon \(WPS\)](#)

Le niveau le plus élevé d'épreuves de paratriathlon hors championnat est la World Paratriathlon Series. Les demandes d'inscription et de désinscription à ces épreuves doivent être faite uniquement par courriel auprès de [Nicolas Becker](#), responsable de l'Equipe de France de Paratriathlon. Voir la procédure [ici](#).

#### [Procédure de demande de désinscription sur les épreuves internationales \(hors championnat\)](#)

*Il est du ressort de l'athlète de se désinscrire au cas où il ne participerait pas à l'épreuve pour laquelle il a demandé son inscription. Un athlète qui fait une demande d'inscription, et qui ne participe pas à l'épreuve sans avoir prévenu risque les pénalités imposées par la réglementation ITU ainsi que des pénalités imposées par la F.F.TRI.*

#### [Pour rappel : Règlementation ITU :](#)

Les paratriathlètes qui ne participent pas au briefing, sans informer le délégué technique de leur absence, seront retirés de la liste de départ;

Les paratriathlètes arrivant en retard au briefing ou n'ayant pas assisté au briefing, mais ayant informé le délégué au sujet de leur absence ou retard, seront pénalisés avec une pénalité de temps à effectuer pendant la transition 1;

Pour les épreuves World Paratriathlon Series et ITU Paratriathlon World Cup, si un paratriathlète rate plus de deux briefings au cours d'une année civile, il sera retiré de la liste de départ du troisième briefing manqué et de chaque briefing manqué par la suite, même si il prévient le délégué technique à l'avance.

#### [Procédure de désinscription de la F.F.TRI](#)

En tout temps l'athlète doit faire une demande de désinscription auprès de la F.F.TRI.. Elle devra faire l'objet d'un courriel motivé adressé à [cmazure@fftri.com](mailto:cmazure@fftri.com).

Si cette demande survient au moins 10 jours avant le premier jour de l'épreuve, elle sera examinée par la D.T.N. pour avis.

Si cette demande survient moins de 10 jours avant le premier jour de l'épreuve, l'athlète sera retiré par l'I.T.U. de toutes les listes de départ et listes d'attente des épreuves ayant lieu dans les 30 jours qui suivent la date de l'épreuve pour laquelle l'athlète est désinscrit.

#### [Non-participation à l'épreuve](#)

Les athlètes ne se présentant pas au départ d'une épreuve I.T.U. sans avoir effectué une demande de désinscription auprès de la D.T.N. au moins la veille du briefing ne pourront plus être inscrits sur aucune épreuve I.T.U. se tenant dans les 3 mois suivant cette épreuve.

Au cas où la période de 3 mois s'achève après la dernière épreuve de Paratriathlon World Cup 2017, elle sera prolongée d'autant après la première épreuve de Paratriathlon World Cup 2018 .

Le calendrier des épreuves World Paratriathlon Event est disponible sur le site I.T.U. <http://www.triathlon.org/events/>. Ce calendrier étant évolutif, il est conseillé de visiter régulièrement le site I.T.U.

Tout cela est précisé dans les procédures de [demande d'inscription et de désinscription sur WPS](#) et [demande d'inscription et de désinscription sur PWC](#).

## Etude sur la population des blessés médullaires

Dans le cadre d'un travail de Master en Activités physiques Adaptés à l'Université de Lausanne, Sabine Rapelli cherche à évaluer les bénéfices du sport sur la qualité de vie et l'activité physique journalière des personnes paraplégiques. Cette étude se base sur trois questionnaires spécifiques (30' au total) et deux populations:

- Les sportifs pratiquant le Handbike
- Les personnes paraplégiques pratiquant un sport quelque fois par semaine ou aucune fois par semaine.

Si vous voulez aider cette étudiante, contacter la en lui envoyant un mail afin qu'elle vous fasse parvenir les questionnaires : [Sabina.Rapelli@unil.ch](mailto:Sabina.Rapelli@unil.ch)

## Demande d'inscription à la liste de diffusion de la Lettre du Réseau Paratriathlon

Vous souhaitez vous aussi recevoir la Lettre du Réseau Paratriathlon? Envoyez une demande motivée (nom, prénom, club, action dans le paratriathlon, formation fédérale, autres formations, etc.) accompagnée de votre adresse de courriel à [Cyrille Mazure](mailto:Cyrille.Mazure).

**Une information à faire passer, une remarque à faire ?**

**Contactez Cyrille Mazure, Conseiller Technique National F.F.TRI.**

[cmazure@fftri.com](mailto:cmazure@fftri.com)

**06.26.98.09.46**

Retrouvez toutes les Lettres du Réseau Paratriathlon dans le [centre ressource paratriathlon](#)